

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM538022, N°217934 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **Midi Libre - 30**

Date de parution : 29/08/2025

### Coût de l'annonce :

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Parution                       | 294,34 € HT |
| Justificatif(s) additionnel(s) | 2,80 € HT   |
| Frais techniques               | 10,00 € HT  |
| Montant TVA :                  | 61,43 €     |
| Total TTC :                    | 368,57 €    |

Fait à Montpellier, le 19 Août 2025

Le Gérant



Jean-Benoît BAYLET

Consultation sur [www.legale-online.fr](http://www.legale-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr): loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

217934

## AVIS AU PUBLIC

### Commune de Saint-Jean-de-Ceyrargues Enquête publique portant sur la révision du PLU

Par arrêté municipal n°2025-35 du 18 août 2025, le Maire de Saint-Jean-de-Ceyrargues a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme qui prend en compte les récentes évolutions législatives et réglementaires, ainsi que les observations et besoins exprimés par les habitants lors des phases de concertation préalable.

À cet effet, M. J.F. COUMEL, domicilié à Nîmes, ayant la profession de Chef de Projet retraité, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie du 15 septembre 2025 au 17 octobre 2025 inclus aux jours et horaires d'ouverture de la Mairie.

M. le commissaire-enquêteur recevra en Mairie de 9h à 12h et de 14h à 16h :

- Le 15 septembre 2025
- Le 3 octobre 2025
- Le 17 octobre 2025.

Pendant la durée de l'enquête le dossier sera consultable en Mairie et sur le site internet <https://stjeandecyargues.fr>; les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur ou par mail : [commissaire-enqueteur.plu@sjdc.eu](mailto:commissaire-enqueteur.plu@sjdc.eu).

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie à l'issue de l'enquête ainsi que sur le site Internet de la commune : <https://stjeandecyargues.fr>.

A Saint Jean de Ceyrargues le 25 août 2025

Le Maire, Georges DAUTUN